



# SNUDI-FO

## Syndicat du Val-de-Marne

### Compte-rendu du CSAsD de repli du 9 avril 2026

Le CSAsD de repli (convoqué suite au vote contre unanime du projet carte scolaire par les représentants des personnels lors du CSAsD du 1<sup>er</sup> avril) s'est tenu ce jour 9 avril de 9h à 11h30. De nombreuses délégations d'écoles ont été reçues depuis le dernier CSAsD du 1<sup>er</sup> avril.

En préambule, le SNUDI-FO 94 a tenu à alerter monsieur le DASEN sur **la situation désastreuse du remplacement dans de nombreuses écoles avec des élèves sans enseignants depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois**. Il a exigé que tous les remplacements soient assurés, afin de rétablir les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves

Monsieur le Directeur Académique a indiqué que plusieurs situations étaient effectivement enkystées, citant l'élémentaire Parangon et la maternelle La Fontaine à Joinville ou encore la maternelle Karl Marx à Villejuif. Il a précisé que le département venait de bénéficier d'une **autorisation de recrutement de 30 professeurs des écoles contractuels supplémentaires et que plusieurs seront en poste à compter du lundi 4 mai**.

Toujours en préambule, le SNUDI-FO 94 a tenu à acter positivement la mise en place **d'une nouvelle norme (HEP\*) concernant les écoles hors éducation prioritaire avec des difficultés sociales importantes**. Il a demandé que le périmètre en soit élargi afin que plusieurs autres écoles, situées dans des quartiers difficiles ou confrontées à des problématiques importantes, puissent en bénéficier dès la rentrée prochaine. Les autres représentants des personnels ont appuyé cette demande.

Après plusieurs échanges, monsieur le Directeur Académique a indiqué que l'école élémentaire Jean Macé à Arcueil rentrait dans le dispositif concernant les écoles hors éducation prioritaire, qui bénéficieront donc des seuils et des décharges de direction REP (à l'exclusion des dédoublements).

**Les situations des écoles ont ensuite été examinées, commune par commune. Les représentants des personnels ont à nouveau défendu les écoles.**

**Monsieur le Directeur Académique a annoncé les décisions suivantes, qui s'ajoutent à celles annoncées lors du CSA du 1<sup>er</sup> avril ([lire le compte-rendu du SNUDI-FO 94](#)) :**

- Arcueil : élémentaire Jules Ferry : la FF devient FC
- Boissy-Saint-Léger : élémentaire Bois-Clary : la OC devient OF
- Cachan : élémentaire Paul Doumer : la fermeture est abandonnée
- Chennevières-sur-Marne : la fermeture à la maternelle Rousseau et l'ouverture à la maternelle Tillon sont annulées. Ces situations seront réexaminées en juin.
- Créteil : élémentaire Beuvin A : la décharge de direction passe de 0.33 à 0.5 pour l'année prochaine
- Orly : maternelle Joliot Curie : OC (groupes)
- Rungis : élémentaire La Grange : maintien de la demi-décharge de direction
- Saint-Maur-des-Fossés : maternelle les Mûriers : la FF devient FC
- Villecresnes : élémentaire Mélanie Bonis maintien de la décharge complète pour un an
- Villejuif : maternelle Lebon : la OC devient OF (classes) ; élémentaire Cachin : OF (groupes)
- Vitry-sur-Marne : annulation de la fermeture du poste d'UPE2A.

**À l'unanimité, les représentants des personnels ont voté contre le projet de carte scolaire.**

Pour le SNUDI-FO 94, la mobilisation des écoles, avec les organisations syndicales, par la grève le 31 mars, par les audiences et par l'intervention des représentants des personnels, particulièrement ceux du SNUDI-FO 94, a permis d'obtenir 10 ouvertures fermes supplémentaires et 12 annulations de fermetures.

**Pour autant, avec 156 fermetures de classes et un nombre d'ouvertures bien en deçà des demandes des écoles, la carte scolaire reste inacceptable !** La question qui est posée est bien celle de l'enveloppe fermée octroyée par le ministère au département, enveloppe amputée de 68 postes cette année (41 postes supprimés et 27 postes utilisés pour la mise en place des PAS au détriment des moyens attribués aux écoles).

**Pour le SNUDI-FO 94, c'est bien la mobilisation dans l'unité en direction du ministère, la montée nationale à l'appel de tous les syndicats pour l'annulation des 3256 suppressions de postes dont 1891 pour le premier degré, qui est à l'ordre du jour pour faire reculer le gouvernement !**

## **Pour toute question, vous pouvez contacter les élus et représentants du SNUDI-FO 94 :**

Samia AIT ELHADJ : 06 17 87 73 81

Luc BÉNIZEAU : 06 72 04 80 68

Sylvain BUI : 06 64 44 50 76

Claire GUILLAUME : 06 27 70 61 14

Christelle LOURENCO : 06 64 00 86 03

Leslie RUBINSZTAJN : 06 86 49 62 66

Sylvain WOIRY : 06 58 05 07 30

Benoît BALORDI : 06 62 96 51 07

Azhour BOUARNI : 06 14 45 45 45

Samantha COUBARD : 06 86 90 79 21

Yves GREINER : 06 23 80 15 78

Olivier LEGARDEUR : 06 09 79 83 84

Jean-Marc PILCH : 06 82 83 80 27

Grégoire SCHNEIDER : 06 64 51 03 17

## **Pour défendre mes droits et mes garanties statutaires de fonctionnaire d'État :**

 **Je me syndique au SNUDI-FO : [bulletin d'adhésion](#)**